

# Prix Hippocrène de l'éducation à l'Europe 2017

## Questions-réponses pour les professeurs

### A qui s'adresse-t-il ?

- A tous les niveaux primaire et secondaire de l'enseignement public ou privé sous contrat
- Ouvert à l'ensemble des 30 académies, sur la base du volontariat

### Quels projets sont éligibles ?

- Tous les types de partenariats avec un établissement scolaire situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou limitrophe (Norvège, Island, Suisse...). Le Royaume-Uni reste éligible.
- Le partenariat doit être initié et confirmé au moment de la présentation du dossier.
- Le projet doit intégrer un projet de mobilité et de rencontre avec le partenaire, mais il n'est pas nécessaire que cette mobilité soit réalisée au moment de la présentation du dossier.

### Quels sont les prix ?

- Ce concours national est doté de 30.000 euros offerts par la Fondation Hippocrène.
- Un prix de 5000 euros récompensera le lauréat de chacune des 4 catégories: établissements primaires, collèges, lycées généraux et lycées professionnels
- La Fondation Hippocrène offrira également un prix de 10.000 euros qui sera choisi parmi l'ensemble des projets ayant candidaté.
- Elle prendra par ailleurs en charge les frais de déplacement des lauréats à la remise des prix.

### Quand et comment se déroule la remise des prix ?

- La remise des prix nationale aura lieu en mai 2017 au cœur des institutions européennes à Strasbourg (dates prévisionnelles 17-18 mai 2017).
- La Fondation Hippocrène prendra en charge les frais de déplacement d'une délégation de chacune des 5 classes lauréates (déplacement, nuit et repas sur place).

### Quand et comment les professeurs peuvent-ils postuler ?

- Candidatures à soumettre **entre le 3 janvier et le 24 février 2017**
- **NOUVEAUTÉ 2017** : le dossier de candidature peut être rempli directement en ligne sur le site de la Fondation Hippocrène [www.prixhippocrene.eu](http://www.prixhippocrene.eu)
  - Mode d'emploi pour les professeurs :
    - Se rendre sur [www.prixhippocrene.eu](http://www.prixhippocrene.eu) / prix 2017
    - Cliquer sur **SOUMETTRE MA CANDIDATURE**
    - Le professeur arrivera sur une page de connexion et choisit ses identifiants
    - Il accède ensuite au formulaire à remplir en ligne
    - Il peut le remplir en plusieurs fois en sauvegardant son dossier au fur et à mesure

[Tapez ici]

- Cliquer sur **SOUMETTRE** pour que le dossier soit soumis à la DAREIC (il n'est alors plus possible de modifier son dossier de candidature)
- Un accusé de réception sera alors envoyé au professeur par email

L'envoi habituel de la fiche-projet par email à la DAREIC reste cependant possible. Les DAREIC devront alors faire suivre les dossiers à la Fondation Hippocrène à l'adresse [contact@prixhippocrene.eu](mailto:contact@prixhippocrene.eu) et en copie [dorothee@fondationhippocrene.eu](mailto:dorothee@fondationhippocrene.eu) afin qu'ils soient entrés manuellement dans le système.

### Comment les candidatures seront-elles étudiées ?

- La DAREIC recevra l'ensemble des candidatures de son académie et sélectionnera un seul dossier dans chacune des 4 catégories d'établissements récompensés
- Les dossiers seront ensuite étudiés par un jury de présélection organisé par la Fondation Hippocrène la semaine du 13 mars (date prévisionnelle) qui permettra de désigner 12 projets finalistes.
- Les candidats finalistes seront ensuite auditionnés à Paris par un jury d'experts qui désignera les 5 projets lauréats (dates prévisionnelles : entre le 20 et le 31 mars 2017).

### Qui contacter en cas de questions complémentaires ?

- la DREIC est à la disposition de votre DAREIC qui pourra contacter Didier Déon, chargé de communication au 01 55 55 78 16 ([didier.deon@education.gouv.fr](mailto:didier.deon@education.gouv.fr))
- prendre contact directement avec Dorothee MERVILLE, directrice de la Fondation Hippocrène au 01 45 20 95 94 ([dorothee@fondationhippocrene.eu](mailto:dorothee@fondationhippocrene.eu)).

[Tapez ici]